

# Moniteur politique

Rétrospective Session de Printemps 2026

Date de publication : 24.03.2026



## Table des matières

Rétrospective Session de Printemps 2026



Nouveaux objets parlementaires

Aperçu commissions Trimestre II

Consultations en cours



## Rétrospective Session de Printemps 2026

### Construction & gestion durables, Divers



03.03 Conseil national	<b>25.063</b> Objet du Conseil fédéral	 
04.03 Conseil national	<b>Programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération</b>	
evtl. 09.03 Conseil des Etats	<b>ration</b>	
evtl. 11.03 Conseil national	Etat : Liquidé	
evtl. 12.03 Conseil des Etats		
evtl. 17.03 Conseil national		
evtl. 18.03 Conseil national		
evtl. 18.03 Conseil des Etats		

**Position :** Constructionsuisse s'est engagé, avec ses membres et une large alliance, de manière constante depuis la procédure de consultation sur le paquet d'allègement, en faveur du maintien du Programme Bâtiments. Désormais, les deux Chambres ont décidé, lors du vote final, de soutenir un volume de subventions annuel pouvant atteindre 450 millions de francs de la part de la Confédération pour ce programme, approuvant ainsi un compromis par rapport à la proposition initiale d'économies. Cela permet de contribuer à l'allègement des finances fédérales tout en maintenant les incitations en faveur d'une meilleure efficacité énergétique et de la décarbonisation.

### Divers

04.03 Conseil des Etats	<b>25.4608</b> Postulat Hegglin (M-E/ZG)	 
	<b>Affecter les revenus immobiliers croissants des CFF à l'infrastructure ferroviaire et soulager ainsi la Confédération</b>	
	Etat : Transmis au Conseil fédéral	

### Adjudication, Adjudication, Adjudication, Adjudication, Adjudication

09.03 Conseil des Etats	<b>25.4638</b> Motion Wicki (RL/NW)	 
	<b>Adapter les seuils d'achat afin de renforcer l'économie suisse</b>	
	Etat : En commission du Conseil national	

**Position :** Constructionsuisse soutient la motion du président Hans Wicki. Dans les marchés publics, la procédure dépend de la valeur du marché : plus celle-ci est élevée, plus la procédure est complexe.

Les seuils n'ont pas été adaptés depuis 2019, bien que les prix de la construction aient augmenté d'environ 15 % depuis lors. Par conséquent, des projets inchangés sont aujourd'hui plus fréquemment soumis à des procédures plus strictes. Cela entraîne davantage de bureaucratie et des coûts plus élevés pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises. Cela pèse particulièrement sur les PME, qui supportent plus difficilement les coûts élevés liés aux offres.

Le secteur de la construction a besoin de sécurité de planification et de conditions-cadres claires pour les projets de bâtiment et de génie civil de la main publique. Cela inclut des seuils prévisibles et transparents, alignés sur l'évolution du secteur de la construction. C'est pourquoi la faïtière se prononce en faveur d'une adaptation des seuils à l'inflation et de la définition d'une méthode correspondante en collaboration avec toutes les parties concernées.

Le Conseil fédéral et le Conseil des États reconnaissent également la nécessité d'agir. La motion est désormais transmise à la commission préparatoire du Conseil national.

### Construction & gestion durables, Divers

11.03 Conseil des Etats

25.068 Objet du Conseil fédéral

«De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au black-out)». Initiative populaire et contre-projet indirect

Etat : En commission du Conseil national



**Position :** Constructionsuisse a participé à la consultation et a soumis **une prise de position**.

### Divers

11.03 Conseil national

25.3624 Motion Schmid (RL/GR)

Accorder aux apprentis une autorisation frontalière pour toute la durée de leur apprentissage

Etat : Transmis au Conseil fédéral



**Position :** Constructionsuisse soutient la motion. Le secteur de la construction a besoin d'un nombre suffisant de spécialistes bien formés pour faire avancer la modernisation du parc de bâtiments et d'infrastructures. Parallèlement, les entreprises seront déchargées, ce dont l'organisation faïtière se félicite.

### Divers

12.03 Conseil des Etats

24.3780 Motion Grossen (GL/BE)

Aligner sur le secteur privé les salaires versés par la Confédération

Etat : Transmis au Conseil fédéral



**Position :** Constructionsuisse soutient la motion.

### Aménagement du territoire

erg. 16.03 Conseil national **25.3113** Motion Ruch (RL/VD)  
**Modification de l'aménagement du territoire en faveur des bâtiments habités et partiellement habités existants situés hors zone à bâtir**  
Etat : En commission du Conseil des Etats



**Position :** Constructionsuisse soutient la motion dans son principe, sans toutefois affaiblir l'objectif de la LAT II en matière de construction hors zone à bâtir.

### Aménagement du territoire

erg. 16.03 Conseil national **25.3411** Motion Hübscher (V/ZH)  
**Autoriser la construction de certaines infrastructures énergétiques**  
Etat : En commission du Conseil des Etats



### Construction & gestion durables

19.03 Conseil national **25.440** Initiative parlementaire Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie Conseil national (CEATE-N)  
**Application rétroactive des indemnisations pour les assainissements des PFAS**  
Etat : En commission du Conseil des Etats



### Divers

19.03 Conseil national **25.3956** Motion Commission des transports et des télécommunications Conseil national (CTT-N)  
**Adaptation de l'ordonnance concernant la redevance sur le trafic des poids lourds**  
Etat : En commission du Conseil des Etats



### Construction & gestion durables, Divers

19.03 Conseil national **25.4409** Motion Commission des transports et des télécommunications Conseil des États (CTT-E)  
**Garantir le niveau des prestations de CFF Cargo, y compris le maintien d'un réseau central dans le transport combiné de marchandises**  
Etat : Transmis au Conseil fédéral



**Position :** Le secteur suisse de la construction dépend d'un système de transport performant pour les matériaux de construction. La sécurité d'approvisionnement en matériaux de construction est indispensable à la réalisation des projets de construction et de rénovation dans le domaine du bâtiment et du génie civil. Une part importante de la capacité de transport ferroviaire est nécessaire à cet effet.

### Divers

20.03 Conseil national

23.462 Initiative parlementaire Grossen (GL/BE)

**Entreprises fédérales en concurrence avec le secteur privé.**

**Clarifier les règles du jeu**

Etat : En commission du Conseil national



**Position :** Constructionsuisse soutient l'Initiative parlementaire.

## Nouveaux objets parlementaires

### Construction & gestion durables

26.3494 Postulat Ryser (G/SG)

Titre suit

Etat : Déposé



**Position :** Constructionsuisse salue ce postulat et, par là même, un examen approfondi tenant compte des répercussions fiscales.

### Aménagement du territoire

26.035 Objet du Conseil fédéral

Loi sur la géoinformation (Cadastré des restrictions de droit public à la propriété foncière). Modification

Etat : Déposé



### Divers

25.03 CPE-E

25.03 CPE-E

25.03 CPE-E

25.03 CPE-E

30.03 CSSS-E

16.04 CPE-E

16.04 CPE-E

16.04 CPE-E

16.04 CPE-E

21.05 CPE-E

21.05 CPE-E

21.05 CPE-E

21.05 CPE-E

26.023 Objet du Conseil fédéral

Paquet « Stabilisation et développement des relations Suisse-UE (Bilatérales III) »

Etat : Déposé



**Position :** Constructionsuisse a remis une **réponse** à la consultation sur le paquet «stabilisation et développement des relations Suisse-UE». Constructionsuisse soutient dans son principe l'accord négocié avec l'UE visant à stabiliser et à développer les relations entre la Suisse et l'UE, mais formule des exigences claires quant à sa mise en œuvre au niveau national. Pour le secteur suisse de la construction, il est extrêmement important d'entretenir des relations stables et prévisibles avec l'UE. Il convient notamment de souligner l'importance de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) et de l'accord sur la reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité (ARM). Après les débats parlementaires, l'association faîtière du secteur de la construction réexaminera l'ensemble du paquet et ne se prononcera qu'ensuite.

26.3340 Postulat Le Groupe du Centre. Le Centre. PEV. (M-E)

**Titre suit**

Etat : Déposé



### Aménagement du territoire

26.3235 Motion Töngi (G/LU)

**Titre suit**

Etat : Déposé



## Aperçu commissions Trimestre II

### Divers

23.03 CTT-N  
13.04 CER-N

23.462 Initiative parlementaire Grossen (GL/BE)

**Entreprises fédérales en concurrence avec le secteur privé.  
Clarifier les règles du jeu**

Etat : En commission du Conseil national



**Position :** Constructionsuisse soutient l'Initiative parlementaire.

### Divers

23.03 CER-E

25.4192 Motion Silberschmidt (RL/ZH)

**Améliorer les conditions d'investissement pour les entreprises**

Etat : En commission du Conseil des Etats



**Notes :** Une motion identique (25.4264) a été déposée au Conseil des États.

### Divers

25.03 CPE-E  
25.03 CPE-E  
25.03 CPE-E  
25.03 CPE-E  
30.03 CSSS-E  
16.04 CPE-E  
16.04 CPE-E  
16.04 CPE-E  
16.04 CPE-E  
21.05 CPE-E  
21.05 CPE-E  
21.05 CPE-E  
21.05 CPE-E

26.023 Objet du Conseil fédéral

**Paquet « Stabilisation et développement des relations  
Suisse-UE (Bilatérales III) »**

Etat : Déposé



**Position :** Constructionsuisse a remis une **réponse** à la consultation sur le paquet «stabilisation et développement des relations Suisse-UE». Constructionsuisse soutient dans son principe l'accord négocié avec l'UE visant à stabiliser et à développer les relations entre la Suisse et l'UE, mais formule des exigences claires quant à sa mise en œuvre au niveau national. Pour le secteur suisse de la construction, il est extrêmement important d'entretenir des relations stables et prévisibles avec l'UE. Il convient notamment de souligner l'importance de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) et de l'accord sur la reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité (ARM). Après les débats parlementaires, l'association faîtière du secteur de la construction réexaminera l'ensemble du paquet et ne se prononcera qu'ensuite.

### Aménagement du territoire

30.03 CEATE-N

20.492 Initiative parlementaire Bregy (M-E/VS)

**Développement du territoire et des infrastructures. Il faut impérativement présenter au Parlement la vision et la stratégie relatives aux études de base**

Etat : En commission du Conseil national



**Notes :** Prolongation du délai jusqu'à la session de printemps 2027.

### Construction & gestion durables, Divers

25.03 CdF-N

30.03 CEATE-N

20.04 CEATE-N

25.068 Objet du Conseil fédéral

**«De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au black-out)». Initiative populaire et contre-projet indirect**

Etat : En commission du Conseil national



**Position :** Constructionsuisse a participé à la consultation et a soumis **une prise de position**.

### Divers

30.03 CSSS-E

25.3429 Motion Commission de la sécurité sociale et de la santé publique Conseil national (CSSS-N)

**Ne plus exclure le secteur temporaire de l'indemnité en cas d'intempéries**

Etat : En commission du Conseil des Etats



### Aménagement du territoire

30.03 CEATE-N

25.3972 Motion Gmür-Schönenberger (M-E/LU)

**Oppositions aux demandes d'autorisation de construire.**

**Définir clairement les intérêts dignes de protection**

Etat : En commission du Conseil national



**Position :** Constructionsuisse soutient la motion qui se fonde sur **l'étude** de l'OFL et de l'ARE relative aux systèmes de voies de recours du 1er juillet 2025. Constructionsuisse était représentée au sein du groupe d'accompagnement. La décision du Conseil des États d'adopter la motion donne un nouvel élan aux travaux en cours à l'ARE et à l'OFL et renforce la volonté de concrétiser les clarifications demandées dans la motion par des mesures.

### Aménagement du territoire

30.03 CEATE-N

25.3973 Motion Gmür-Schönenberger (M-E/LU)

**Sanctionner les oppositions abusives en matière de construction**

Etat : En commission du Conseil national



**Position :** Constructionsuisse soutient la motion qui se fonde sur l'**étude** de l'OFL et de l'ARE relative aux systèmes de voies de recours du 1er juillet 2025. Bauenschweiz était représentée au sein du groupe d'accompagnement. La décision du Conseil des États d'adopter la motion donne un nouvel élan aux travaux en cours à l'ARE et à l'OFL et renforce la volonté de concrétiser les clarifications demandées dans la motion par des mesures.

### Construction & gestion durables

13.04 CEATE-E

25.440 Initiative parlementaire Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie Conseil national (CEATE-N)

**Application rétroactive des indemnisations pour les assainissements des PFAS**

Etat : En commission du Conseil des Etats



### Divers

16.04 CAJ-N

21.470 Initiative parlementaire Roduit (M-E/VS)

**La violation des conditions de travail obligatoires constitutive de concurrence déloyale qualifiée doit être poursuivie pénalement**

Etat : En commission du Conseil national



**Position :** Constructionsuisse propose que l'initiative parlementaire soit adoptée.

### Construction & gestion durables

20.04 CEATE-N

21.432 Initiative parlementaire Ryser (G/SG)

**Établir les bases d'un mécanisme d'ajustement des émissions de carbone aux frontières**

Etat : En commission du Conseil national



**Position :** Pour que les entreprises nationales de production de matériaux de construction restent compétitives face à leurs concurrentes de pays non membres de l'UE et des pays voisins, et puissent ainsi continuer à produire des matériaux de construction de haute qualité dans notre pays, il faut des mesures ciblées par secteur.

### Divers

18.05 CER-N

24.432 Initiative parlementaire Gutjahr (V/TG)

**Recourir à la responsabilité solidaire pour protéger la concurrence et les assurances sociales**

Etat : En commission du Conseil national



**Position :** Constructionsuisse soutient la demande de la motion et propose de donner suite à l'lv.pa. de donner suite à cette demande. L'industrie de la construction a reconnu les défis qui y sont formulés et s'engage depuis des années déjà sur ce thème par le biais des associations professionnelles et de branche. Toutefois, cela ne suffit pas pour lutter pleinement contre les abus illégaux en matière de charges sociales. Plus un sous-secteur se situe en aval dans la chaîne de création de valeur sur un projet de construction ou de rénovation, plus la guerre des prix est intense et plus l'incitation à des pratiques commerciales illégales est forte. Cela nuit à une collaboration ordonnée et partenariale ainsi qu'à l'image de tous les acteurs impliqués dans les projets de construction ou de rénovation. C'est la raison pour laquelle l'lv.pa. propose d'étendre la responsabilité des entreprises initiales, déjà ancrée dans la loi sur les travailleurs détachés, en matière de salaires minimaux nets et de conditions de travail au paiement des cotisations aux assurances sociales et à la CCT montants de formation. Une mise en œuvre doit être favorable aux PME et efficace sans surcroît disproportionné de travail administratif et doit être garantie en conséquence dans le texte de loi définitif.

## Consultations en cours

### Aménagement du territoire

2026/4 Consultations en cours

**Modification de l'ordonnance concernant l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (OISOS) et de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT)**

Délai : 18.05.26



Description : L'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS) est amélioré et précisé afin de tenir compte de la demande croissante de logements et des défis de la transition énergétique. L'application directe de l'ISOS est limitée, la marge d'appréciation dont disposent les cantons et les communes dans l'application de l'ISOS est clairement définie et les objectifs de sauvegarde de l'ISOS sont formulés de manière plus ouverte.

Documents : [Projet mis en consultation](#), [Rapport explicatif](#), [Lettre d'accompagnement](#), [Lettre d'accompagnement-2](#), [Destinataires](#), [Tableau synoptique](#)

Références CS : [451.12](#), [700.1](#)

2025/123 Consultations en cours

**Paquet d'ordonnances environnementales de l'automne 2026**

Délai : 12.04.26



Description : Adaptation d'ordonnances relatives à la législation sur l'environnement, à savoir l'ordonnance sur les sites contaminés (OSites ; RS 814.680), l'ordonnance relative à la taxe pour l'assainissement des sites contaminés (OTAS ; RS 814.681), l'ordonnance sur les déchets (OLED ; RS 814.600), l'ordonnance sur la protection des eaux (OEaux ; RS 814.201), l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim ; RS 814.81) et l'ordonnance PIC (OPICChim ; RS 814.82).

Documents : [Projet mis en consultation - OEaux](#), [Projet mis en consultation - OSites](#), [Projet mis en consultation - OLED](#), [Projet mis en consultation - ORRChim](#), [Projet mis en consultation - OPICChim](#), [Projet mis en consultation - OTAS](#), [Rapport explicatif - OLED](#), [Rapport explicatif - ORRChim \(Engrais\)](#), [Rapport explicatif - OEaux \(Motion Jauslin\)](#), [Rapport explicatif - ORRChim \(Produits phytosanitaires\)](#), [Rapport explicatif - OTAS](#), [Rapport explicatif - OPICChim](#), [Rapport explicatif - OSites](#), [Rapport explicatif - ORRChim \(Produits à usage industriel\)](#), [Rapport explicatif - OEaux](#), [Lettre d'accompagnement-2](#), [Lettre d'accompagnement](#), [Destinataires](#), [Divers](#), [Tableau synoptique - OLED](#), [Tableau synoptique - OEaux](#), [Tableau synoptique - OTAS](#), [Tableau synoptique - ORRChim](#), [Tableau synoptique - OSites](#)

Références CS : [814.681](#), [814.81](#), [814.201](#), [814.82](#), [814.680](#), [814.600](#)

**Position** : Constructionsuisse élabore une prise de position en collaboration avec la plateforme thématique « Construction et exploitation durables ».